



Radiographie de l'intervention: Pourquoi les États-Unis veulent-ils occuper militairement l'île?

Quelles sont les caractéristiques de la crise haïtienne ? Quelles sont les raisons qui poussent les États-Unis à une nouvelle intervention militaire sur l'île ? Quelles sont les alternatives pacifiques et souveraines pour résoudre la crise endémique de la nation caribéenne ?

Par [Lautaro Rivara](#)

Mondialisation.ca, 25 novembre 2022

[Dial - ALAI](#) 24 octobre 2022

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Services de renseignements](#)

État d'exception permanent : un cercle vicieux

Depuis 20 ans Haïti vit sous l'état d'exception permanent : l'histoire récente du pays est une sorte de serpent qui menace de se mordre la queue et de revenir au point de départ. Le premier état d'exception a été géopolitique et militaire, comme la menace qui pèse de nos jours sur le pays avec la demande du Premier ministre Daniel Henry, des États-Unis et des Nations Unies d'intervenir dans le pays, pour la dixième fois au cours des 30 dernières années.

C'est en 2004 que l'escalade des tensions entre le gouvernement de l'ex président Jean-Bertrand Aristide et ses opposants a atteint son climax, sans déborder de ce qui jusqu'à ce moment-là était une lutte factieuse strictement locale. Aristide avait été le premier gouvernant démocratiquement élu lors de la tortueuse post-dictature consommée après la chute de la dictature à vie du clan Duvalier, renversé ensuite par un coup d'État appuyé par les États-Unis et perpétré par les forces armées locales, et revenu ensuite au pouvoir grâce à la médiation de l'administration de Bill Clinton.

Dans ce contexte de crise interne, une force de déploiement rapide, composée de troupes et d'équipement militaire des États-Unis, de la France et du Canada, occupa le pays préparant les conditions d'obtenir ce que serait, une fois obtenu le « consensus » post facto – par ce qui avait été une action totalement unilatérale–, le déploiement futur de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de Haïti (MINUSTAH). Appelée à rester six mois, cette mission est restée 13 ans dans le pays, jusqu'en 2017, avec la participation de nombreux contingents militaires latino-américains – à la digne exception du Venezuela et de Cuba – et avec des résultats que nous avons détaillés en d'autres occasions. Ce fut le cycle MINUSTAH qui a achevé de déstructurer le pays, chose plus dangereuse et plus d'inquiétante pour l'establishment que le charismatique et messianique leader salésien, Jean Bertrand Aristide, lui qui avait assumé à son retour une orientation de plus en plus conservatrice, pro-entrepreneuriale : les troupes des Casques bleus achevèrent de détruire les derniers vestiges de ce qui avait été le mouvement social le plus puissant et radical depuis la révolution des « cinq glorieuses » de l'année 1946 : le mouvement Lavalas (l'averse ou l'avalanche, en créole).

Comme cela se produit dans le cas des missions de paix (qui sont plutôt de guerre ou de post-guerre, administratrices de leurs séquelles) dans les pays du Sud global qui ont eu la chance étrange d'entrer dans le radar des intérêts humanitaires de l'Occident, c'est la Mission elle-même et ses promoteurs (États-Unis, OEA, Nations Unies) qui se sont chargés de préparer le terrain pour une gouvernance civile quand la garde prétorienne des troupes d'occupation quitta finalement la scène, entourée de rancunes internes et fortement discréditée par les cas de violences sexuelles, de massacres perpétrés dans des quartiers populaires et l'introduction dans le pays de l'épidémie de choléra.

C'est dans ce contexte qu'émerge le Pati Ayisyen Tèt Kale (Parti Haïtien des Tête rasées dans sa traduction littérale), une formation politique de laboratoire, une créature incubée par la « communauté internationale » avec financement externe et recrutement d'éléments pro nord-américains de la diaspora haïtienne des États-Unis et d'éléments résiduels du duvaliérisme, en particulier des tristement célèbres Tonton Macoutes, la force de choc paramilitaire créée par François Duvalier, entraînée et financée par la CIA. Leur leader même, et premier président surgi de ce groupe politique, le chanteur de konpa Michel Martelly, a été lui-même dans sa jeunesse un macoute. Ce n'est pas par hasard que la courbe de dégradation de la situation haïtienne la plus grave coïncide assez bien avec l'arrivée au pouvoir, en 2011, du PHTK, parti que nous pourrions comparer aujourd'hui aux droites émergentes et réactionnaires comme celles de Bolsonaro au Brésil, de Viktor Orbán en Hongrie et de Donald Trump aux États-Unis, pour ne citer que quelques exemples emblématiques dans différentes régions du globe.

C'est ce parti qui a instauré le second état d'exception, de type politico-institutionnel, et a gouverné le pays avant et après le départ de la MINUTASH et la mission qui lui a succédé, la MINUJUST. Le caractère autoritaire de cette formation s'est affermi avec l'arrivée au pouvoir de l'ex président Jovenel Moïse qui, au cours de son mandat assumait la rupture de l'ordre démocratique du pays, en violant son mandat constitutionnel, en établissant des relations de promiscuité avec le crime organisé, en suspendant les élections, en fermant virtuellement le congrès de la république et en interférant dans les principaux tribunaux du pays.

Mais l'ordre précaire établi par le PHTK et ses alliés internationaux commença à s'éroder dès l'arrivée même au pouvoir de Moïse : les dénonciations de fraudes massives des comices qui le portèrent à la présidence, les « marches de la faim », les revendications des travailleuses et des travailleurs des zones franches industrielles d'un salaire minimum et l'impact de l'ouragan Mathew, en 2016, ont commencé à saper sa maigre légitimité originelle. L'équilibre a fini par se rompre avec l'insurrection populaire de juillet 2018 motivée par l'augmentation des combustibles, lancée par le gouvernement sur recommandation du FMI et, plus tard, par le scandale provoqué par la dévaluation, opérée par la classe politique haïtienne, de l'argent liquide disponible dans les coffres de l'État, occasionnée par la participation de Haïti à la plateforme énergétique de Petrocaribe. Plus tard Moïse s'en retirerait de façon unilatérale, provoquant ainsi une crise énergétique chronique dans un pays qui se tourna alors vers le coûteux marché du carburant nord américain.

C'est alors que commença le troisième des états d'exception : quand l'état d'exception géopolitique et militaire de la MINUSTAH avait déjà abandonné le pays et quand l'état d'exception politico-institutionnel se montra incapable d'établir une digue de contention au mécontentement populaire massif déployé dans les rues du pays, les classes dominantes locales et leurs alliés internationaux commencèrent à tenter une autre stratégie : la para-

militarisation du pays. De fait, et coïncidant avec le pic des manifestations, commencèrent à entrer en Haïti – détectés par les autorités policières locales – des mercenaires et des ex marines états-uniens qui entrèrent dans le pays dans le but précis d’armer, d’entraîner et de financer ces groupes criminels, étant donné que ces derniers jouent dans le pays un rôle appréciable dans la répression paramilitaire du mouvement social organisé, en infusant une terreur généralisée. Avec un certain succès, cela paralysa pour un temps le cycle de mobilisation massive et permanente qui avait débuté au cours de l’année 2018.

Enfin, en juillet 2021, un fait vint à nouveau troubler les eaux de la politique nationale : le magnicide de Jovenel Moïse, perpétré par un peloton de mercenaires colombiens et états-uniens. À ce jour, les investigations n’ont pas avancé, non seulement pour ce qui est du pouvoir judiciaire haïtien, ni ce qui est du ressort des investigations ouvertes par la justice des États-Unis eux-mêmes. Quelles que soient les raisons profondes de ce magnicide – nous avons évoqué quelques hypothèses dans d’autres articles –, et en considérant les soupçons sérieux qui pèsent sur l’entourage même de l’ex président et sur son parti politique, la réalité est que son assassinat a permis d’installer le quatrième état d’exception – et un état de siège formellement déclaré – portant au pouvoir intérimaire Ariel Henry, provoquant un état de choc généralisé et justifiant le renvoi à l’infini de la normalisation politique et électorale que Moïse avait finalement promise dans les derniers soubresauts de son mandat.

Henry n’est pas parvenu non plus à stabiliser le pays, ni par la répression, ni par le consensus inenvisageable. En interne, Henry ne reçoit l’appui que d’une partie de la bourgeoisie importatrice et de l’oligarchie haïtienne, les deux fractions principales des classes dominantes locales. Même les puissantes familles de la classe dominante mulâtre, noire et syro-libanaise, sont opposés à sa permanence au pouvoir, en partie pour les mêmes raisons qui ont motivé l’opposition à la dernière partie du mandat de Moïse : l’instabilité et la mauvaise gouvernance chronique, pour certains secteurs du capital, n’assurent pas les conditions minimales pour garantir leur croissance.

Pour ne donner qu’un exemple : les « maquilas » ont besoin que leurs travailleurs ne soient pas dans les rues mais bien dans les usines ; les capitaux de l’énergie électrique ont besoin de fourniture de combustible pour pouvoir la générer et la vendre ; les concessionnaires automobiles ont besoin de la capitalisation la plus élémentaire des classes moyennes et moyennement hautes pour vendre leurs véhicules et les importateurs ont besoin d’une frontière stable et ouverte avec la République dominicaine. Tout cela sans compter les puissants intérêts internationaux, liés à l’agriculture de monocultures d’exportation, aux initiatives de méga exploitations minières, aux projets touristiques d’enclaves, aux zones franches industrielles et aux « remesas » de la diaspora. Le principal appui et soutien de Henry, comme ceux des gouvernements de Michel Martelly, et Jovenel Moïse, est international, ce qui explique que toutes les mobilisations contre leur gouvernement se manifestent de façon invariable, et avant même la proposition formelle d’intervention, contre les ambassades des États-Unis, de la France, du Canada, ou contre des établissements des Nations Unies et ceux de l’Union européenne. Mais les facteurs strictement externes ne sont pas suffisants pour garantir l’ordre, du moins de façon permanente : même le puissant empire britannique avait besoin de ses cipayes pour garantir sa domination coloniale.

Sortir du labyrinthe

Le débat politique concernant Haïti semble être paralysé : il y a ceux qui prétendent qu’il est

impossible d'organiser des élections, d'appeler un gouvernement de transition ou de normaliser la situation politique et institutionnelle du pays dans un contexte de violence et de prolifération de groupes criminels et de bandes de paramilitaires. Il s'agit des mêmes qui paradoxalement ont lancé l'organisation d'élections très discutables dans des contextes aussi dramatiques que ceux de 2010 qui ont eu comme toile de fond la plus grande catastrophe naturelle de l'histoire du pays, le séisme du 12 janvier qui fit plus de 300 mille victimes ; ou ceux qui ont validé de nombreuses élections réalisées sous l'état d'exception permanent de l'occupation militaire multilatérale de la MINUSTASH, au fil d'une longue période de 13 ans.

La raison du refus du PHTK, des classes dominantes haïtiennes et de leurs alliés européens et nord américains d'organiser des élections est beaucoup plus simple et d'autant moins humanitaire : quel que soit le candidat que présenterait l'establishment dans ce contexte de discrédit total il perdrait largement face à tout rival progressiste ou de gauche, ou même face à un outsider imprévisible. Il faut rappeler que le prédécesseur de Henry, Jovenel Moïse est arrivé au pouvoir après deux élections consécutives qualifiées de frauduleuses par de nombreux acteurs nationaux et internationaux et que, même ainsi, il a accédé à la présidence avec une participation de seulement 18% des voix. Mais pour Moïse au moins le vote a eu lieu. Henry, en revanche, aujourd'hui occupe par intérim la charge à laquelle il a été désigné de façon ridicule et inédite par un tweet du Core Group, le groupe auto-désigné « groupe des pays amis de Haïti » qui noyauté les principales puissances ayant des intérêts économiques et géopolitiques dans le pays tels que les États-Unis, la France, le Canada et d'autres. Le mandat de Henry aurait dû s'achever le 7 février de cette année et il aurait fallu organiser des élections. Elles n'ont jamais été organisées. En outre la constitution haïtienne reconnaît comme principale autorité nationale un président qui aujourd'hui n'est plus de ce monde, et non un premier Ministre qui devrait être élu par le président lui-même pour n'exercer qu'en tant que chef du gouvernement.

Le piège, donc, est de dire qu'il n'y a pas de solutions nationales aux problèmes nationaux de Haïti, et que la crise de l'insécurité peut et doit prolonger, jusqu'à une date indéterminée, la situation de crise politique, institutionnelle et économique. Bien au contraire, l'absence d'autorité politique, avec un minimum de légitimité et de consensus social, est la principale raison qui explique la paralysie totale de l'État haïtien, son incapacité totale à affronter des problèmes fondamentaux d'ordre économique, social ou sécuritaire. Comment, par exemple, une Police nationale, appauvrie, affaiblie, démoralisée et privée d'orientation et de commandement peut-elle faire face à de puissants groupes criminels alimentés par un trafic massif d'armes en provenance des États-Unis ? En revanche, comment pourrait une force militaire internationale affronter un problème essentiellement national en faisant abstraction de ses bases économiques - les politiques d'austérité mortelles - et géopolitiques - de l'implication même des mercenaires, équipés d'armes venues des États-Unis, au sein des bandes armées elles-mêmes. Une des critiques unanimes de la MINUTASH a été l'erreur opérationnelle d'utiliser des forces militaires, incapables d'affronter des problèmes de sécurité intérieure, dans des fonctions essentiellement policières.

Cela pourrait s'aggraver énormément si on considère le renforcement des groupes criminels ces dernières années. Plus encore si on considère l'énorme rejet qu'engendre l'idée d'une occupation dans la population haïtienne. Un affrontement à grande échelle entre une mission multilatérale et les bandes ferait des populations, en particulier les plus vulnérables, des otages d'un conflit de caractère désormais international.

L'autre aspect de ce piège est à relier à la dénégation des nombreuses propositions que la société civile et les forces haïtiennes elles-mêmes ont élaboré de façon publique et manifeste au cours des dernières années de la crise : certaines d'entre elles proposent la tenue immédiate d'élections. D'autres, majoritaires peut-être, se sont constituées autour de l'Accord de Montana, une coalition dans laquelle plusieurs centaines d'organisations politiques, syndicales, paysannes, religieuses, de tout type, ont élu un Conseil national de Transition et élaboré un Plan de Transition, pour prendre les rennes de l'État, avec un vaste éventail de forces politiques et sociales. L'Accord de Montana prévoit un gouvernement collégial et intérimaire qui puisse affronter les problèmes les plus urgents qui accablent la population haïtienne, tels que l'inflation, la faim, l'insécurité, ainsi qu'introduire une réforme politique qui puisse garantir d'ici à trois ans, les premières élections propres et transparentes depuis fort longtemps. En définitive, les alternatives sont nombreuses, mais toutes sont et doivent être obligatoirement nationales, sur la base du respect de la souveraineté et de l'autodétermination de la plus ancienne république indépendante constituée au sud du Río Bravo, sous peine d'aggraver les drames du pays.

Le Conseil de sécurité

La ligne interventionniste a subi un revers important lors du dernier Conseil de sécurité des Nations unies. Le veto presque garanti de la Chine et de la Russie à l'intervention militaire soutenue par les États-Unis, a conduit à ce que les États-Unis, avec le Mexique, proposent une sortie plus consensuelle focalisée sur l'application d'une série de sanctions légales et financières à l'encontre des bandes armées. Au de là de l'efficacité relative que puissent avoir ces mesures, cela laisse un peu de temps pour optimiser la pression internationale contre une intervention que les États-Unis pourraient lancer de façon unilatérale, sans l'appui nécessaire de l'organisme supranational (comme ce fut le cas régulièrement ces dernières années).

Mieux encore, la résolution même, signée par les 15 membres du Conseil, a revalidé l'application à Haïti du chapitre VII de la Charte de Nations unies, qui considère que le pays est une « menace pour la paix et la sécurité de la région », en brandissant l'épée de Damoclès qui peut donner un alibi légal à une intervention prochaine. Les États-Unis ont déjà annoncé qu'ils préparent un autre brouillon de résolution pour avaliser l'occupation de la nation caribéenne.

Une intervention qui n'a rien de nouveau ni ne peut donner de résultats différents de ceux du passé : une dizaine de missions militaires ou civiles ont occupé le pays ces trente dernières années, poursuivant l'objectif déclaré d'atteindre la « stabilisation », la « paix » ou la « justice » dans le pays. Dans un communiqué que l'OEA elle-même a reconnu il y a quelques mois, cette politique d'intervention a spectaculairement échoué. Pourquoi serait-elle un succès aujourd'hui, dans des conditions sociales plus dramatiques et plus explosives encore que celles d'hier ? Le coût onéreux d'une mission de la MINUSTAH équivaut aujourd'hui à la moitié du PIB haïtien. Ces ressources pourraient être investies dans des systèmes d'eau potable, un réseau électrique national, des vaccins, ou en soutien aux paysans et à la production agricole. Elles ne doivent pas être utilisées pour des armes, des tanks, sur une scène qui pourrait encourager une guerre civile de caractère international. Les principaux motifs avancés pour lancer une nouvelle occupation internationale en Haïti sont de la responsabilité directe ou indirecte des mêmes acteurs internationaux qui promeuvent aujourd'hui l'intervention. Rien de bon ne peut sortir de tout cela.

Lautaro Rivera est un sociologue argentin, doctorant en Histoire (CONICET) et enseignant universitaire. Il est journaliste et analyste spécialiste des sujets latino-caribéens. Il est correspondant de Globetrotter (Independent Media Institute) et éditeur général d'ALAI ainsi que coordinateur des livres El nuevo Plan Cóndor et Internacionalistas.

Traduction française de Françoise Couëdel.

Source (espagnol) :
<https://www.alai.info/radiografia-de-la-intervencion-por-que-estados-unidos-quiere-ocupar-militarmente-haiti>.

La source originale de cet article est [Dial - ALAI](#)

Copyright © [Lautaro Rivara](#), [Dial - ALAI](#), 2022

Articles Par : [Lautaro Rivara](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca